



Conseil municipal du 9 avril 2015

Point A – Adoption du nouveau règlement intérieur du conseil

Intervention d'Evelyne Lesens pour le groupe EELV

Monsieur le maire,

Mesdames et messieurs les membres du conseil municipal,

Mesdames et messieurs les membres de la commission citoyenneté,

Comme vous le savez, la présidence de la commission citoyenneté m'a été confiée par le maire et la municipalité au conseil municipal d'Avril 2014.

C'est à ce titre que j'ai eu l'honneur de conduire les débats lors des trois séances de travail sur le règlement intérieur depuis le mois de Septembre 2014. Avec l'expertise des services et la compétence de Severine Peter, référente nommée par le regretté Pierre Gosnat nous avons proposé aux membres de la commission, à partir de l'ancien règlement intérieur qui reste valide jusqu'au vote de ce soir, une base de travail améliorée de propositions.

En première séance de commission citoyenneté les membres qui avaient reçu en amont ce document ont débattu des orientations. Au cours de la deuxième nous avons tous ensemble examiné les diverses propositions d'articles qui m'avaient été envoyée jusqu' à la dernière minute par les membres de la commission.

Vous avez pu voir que les modifications apportées sont la résultante d'un consensus entre toutes les propositions et questions posées par toutes les composantes politiques de ce conseil. Ainsi débat après débat, nous nous sommes tous entendus, lors de notre troisième séance de la commission afin de pouvoir vous présenter ce soir ce règlement intérieur.

Je voudrai conclure cette courte intervention en disant que je suis fière et satisfaite du travail qui a été menée par tous les membres de cette commission. J'ai eu un réel plaisir à conduire et à mener au compromis les séances de cette commission sur le règlement intérieur car elles ont produit des débats vifs et passionnés. Vifs et passionnés mais toujours courtois, ces échanges nous ont permis de vous présenter ce soir ce que je qualifierai avec un peu humour de 'meilleur règlement intérieur du Val de Marne' en hommage si vous me le permettez à Pierre Gosnat. C'est ce qu'il avait dit en conseil d'installation et il le souhaitait aussi fort que moi, aussi fort que vous.

Mes chers collègues, pour garantir le bon déroulement et fonctionnement des cinq années à venir de ce conseil et de nos commissions municipales ; je vous propose d'approuver ce nouveau règlement intérieur.

Je vous remercie.